

Reprise du travail en 2007

Le Soleil samedi 14 octobre 2006

Pierre Pelchat
ppelchat@lesoleil.com

C'est fait. Le groupe norvégien Teco a finalement acheté le chantier naval des Industries Davie, cinq ans après sa mise en faillite.

L'entreprise investit plus de 28 millions \$, dont 13 millions \$ sous forme de capital de risque, pour rembourser les créanciers garantis, le liquidateur et pour constituer un fonds de roulement.

Les derniers documents confirmant la transaction ont été signés, hier matin, et les premiers paiements aux créanciers garantis ont été faits au même moment.

Depuis la vente du chantier par la SGF en 1995, c'est la première fois qu'un nouveau propriétaire investit de son argent dans l'entreprise. Les actionnaires précédents ont soit dégagé des fonds en hypothéquant l'entreprise, soit compté sur des crédits d'impôts du gouvernement du Québec.

Le nouveau propriétaire mise sur la construction de plates-formes de forage pour relancer la Davie. Des négociations sont en cours pour la conclusion d'un contrat pour une première plate-forme au coût avoisinant les 150 millions \$.

« On a plusieurs projets. Il n'y a pas seulement des plates-formes, mais on regarde davantage de ce côté parce que ça nous permettrait de repartir plus rapidement. En plus, nous avons une bonne expertise dans ce domaine », a indiqué le président de la Davie, Gilles Gagné.

Il n'a pas avancé d'échéancier quant au rappel des employés. Tout dépendra de la signature des contrats et de la disponibilité de matériel et d'équipements pour construire les plates-formes. On ne parle toutefois pas d'un important rappel d'employés avant le début de l'année ou le printemps prochain.

« Si nous sommes capables d'avoir des contrats pour plus d'une plate-forme, il n'est pas interdit de penser que le niveau

de main-d'œuvre au chantier dépassera les 1000 employés d'ici un an », a affirmé M. Gagné avec prudence.

L'annonce de contrats ne devrait pas tarder compte tenu des sommes investies par Teco pour conclure la transaction.

Pour faciliter la vente, Investissement Québec a garanti la moitié d'un prêt de 15 millions \$ qui est également protégé par les actifs du chantier naval. En cas de non-remboursement, on évalue qu'il pourrait en coûter 2,5 millions \$ à la société d'État compte tenu qu'un montant de 10 millions \$ provenant de la vente des équipements serait utilisé pour rembourser une partie du prêt. Et si la Davie va bien, le gouvernement n'aura rien à déboursier et empochera d'importants revenus d'impôts et de taxes.

D'autre part, Investissement Québec a renoncé au remboursement d'un prêt de 16 millions \$ accordé il y a quelques années. Si le chantier avait été démantelé, la société d'État aurait perdu la totalité de ce montant dans la faillite, selon des évaluations.

De son côté, la Ville de Lévis accorde des crédits de taxes foncières de 1,1 million \$ répartis sur cinq ans au nouveau propriétaire. Les crédits annuels varient entre 120 000 \$ et 300 000 \$ et sont conditionnels au maintien d'emplois. Cette aide financière sera éventuellement compensée par une hausse de la valeur foncière du chantier naval et de la valeur des propriétés dans le secteur.

À l'inverse, advenant une liquidation de la Davie, la Ville aurait perdu des revenus de taxes impayées d'environ 1,5 million \$.

La saga Davie : les propriétaires

Teco Management : 2006
Dominion Bridge : 1996 à 2006
MIL-Davie : 1987 à 1996
Dome-Versatile : 1981 à 1987
Soconav : 1976 à 1981
Power Corporation : de 1968 à 1976
Canada Steamship Lines : de 1920 à 1968